

F. Golliot¹, C. Thompson², P. Bretin³, A. Guillet³, E. Fille¹, S. Maille⁴, P. Delanous⁴, I. Plaisant⁴

1/ Cire Languedoc-Roussillon, Montpellier – 2/ Ddass de l'Aude, Carcassonne – 3/ InVS, Saint-Maurice – 4/ Drass du Languedoc-Roussillon, Montpellier

CONTEXTE

Le système national de surveillance des plombémies de l'enfant montre qu'entre 1995 et 2002, seulement 0,6 % des enfants français ont bénéficié d'un test de plombémie pendant les six premières années de leur vie, et que ces tests étaient en grande partie réalisés en Île-de-France. Le saturnisme de l'enfant est asymptomatique pour des expositions modérées, qui pourtant ont un impact négatif sur le développement psychomoteur. C'est pourquoi une action volontariste de dépistage est nécessaire. Toutefois, inciter les médecins à pratiquer le repérage systématique de facteurs de risque individuels chez tous les enfants en bas âge peut être contre-productif dans des zones où la prévalence est très faible. L'objectif de cette étude était de définir une classification d'unités géographiques infra-communales selon une probabilité globale d'exposition des enfants au plomb, pour définir des zones de vigilance renforcée devant faire l'objet de campagnes de prévention et de dépistage.

MÉTHODES

Une méthode de classification ascendante hiérarchique a été utilisée pour classer les Iris-2000 (îlots regroupés pour l'information statistique) de l'Institut national de la statistique et des études économiques (îlots regroupés pour l'information statistique) en catégories homogènes en termes d'habitat et de précarité des ménages. Ces groupes d'Iris ont été représentés dans un système d'information géographique (SIG) avec d'autres sources connues ou estimées d'exposition au plomb (sites et sols pollués, zones homogènes de qualité d'eau, entreprises dont l'activité expose les salariés au plomb). Finalement, les Iris ont été classés pour constituer des groupes homogènes au regard des différentes sources d'exposition.

RÉSULTATS

Les 496 Iris du département de l'Aude ont été classés en quatre groupes homogènes pour le type d'habitat et la précarité des ménages. Un premier groupe de 43 Iris était caractérisé par une part importante d'habitat ancien (58 %) et concernait des Iris dans des zones rurales où peu d'enfants étaient présents. Un second regroupait 168 Iris dont 66 % des résidences principales avaient été construites avant 1949 et dans lesquelles résidaient 67 % des enfants de moins de 6 ans. Un troisième groupe de 199 Iris présentait un profil proche du premier groupe, avec une part plus importante d'enfants de moins de 6 ans et de ménages percevant des minima sociaux. Le dernier groupe rassemblait 86 Iris constitués majoritairement d'habitations construites après 1949 en périphérie des centres urbains. La superposition dans un SIG de ces quatre classes d'Iris et des autres sources d'exposition au plomb a permis d'identifier des zones géographiques d'exposition multiple à considérer en priorité.

CONCLUSION

Un outil d'aide à la décision permettant d'orienter les campagnes de prévention et de dépistage vers des zones de vigilance renforcée est réalisable et peut être un moyen de favoriser localement le dépistage des enfants victimes d'une imprégnation saturnine.